

## Peu de radioactivité dans les aliments d'origine végétale

Différentes analyses de produits végétaux cultivés ou importés en France n'ont pas relevé de taux de césium 134 ou 137 supérieur à la limite imposée par la réglementation.

Sur les 607 analyses effectuées lors d'une récente enquête de la DGCCRF (Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes), aucune denrée végétale ne dépassait le taux de 1 000 becquerels par kg (Bq/kg) indiqué dans le Codex Alimentarius, ni les 600 Bq/kg imposés par le règlement européen aux pays ayant été touchés par les retombées de la catastrophe de Tchernobyl.

### Des lots de myrtilles à plus de 100 Bq/kg

La quasi-totalité des produits végétaux analysés ne dépassent pas les 100 Bq/kg. La DGCCRF a seulement recensé un lot de myrtilles originaires de l'Ukraine ou de la Pologne et un lot de champignons de la Roumanie présentant une contamination supérieure à 100 Bq/kg parmi les échantillons transmis par les enquêteurs. Pour les produits envoyés pour analyse par des opérateurs privés, trois lots de myrtilles ont montré des taux de césium 137 supérieurs à 100 Bq/kg, encore loin de la réglementation européenne.

En complément des analyses de la DGCCRF, l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) a traité 37 prélèvements réalisés en France dans les zones sous influence des rejets atmosphériques des installations nucléaires et dans les zones de rémanence. Aucun des produits analysés n'a montré une teneur significative en césium 137.

Lien article : <http://www.lafranceagricole.fr/actualites/cultures/qualite-peu-de-radioactivite-dans-les-aliments-dorigine-vegetale-1,1,640924091.html>